



CB420E Acrylic Adhesive

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Désignation Commerciale	CB420E Acrylic Adhesive.
N° CAS	Mélange.
N° EINECS	Mélange.
N° D'Enregistrement d'REACH	Aucun attribué.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée	Adhésif acrylique à deux composants.
Utilisations Déconseillées	Rien de connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société	Click Bond, Inc. 2151 Lockheed Way Carson City, NV 89706 Etats (Unis)
Téléphone	001 (775) 885 8000
Email (personne compétente)	LParsley@clickbond.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Entreprise	001 (813) 248 0585
Service National d'Information Toxicologique (Centre de Birmingham) Royaume-Uni	111
Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal, 200 rue du Faubourg St Denis, 75475 Paris Cedex 10, France.	+33 (0) 145 42 59 59 (24 heure(s))

2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Adhésif

Flam. Liq. 2; Liquide et vapeurs très inflammables.
Skin Corr. 1A; Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Skin Sens. 1; Peut provoquer une allergie cutanée.
Eye Dam. 1; Provoque des lésions oculaires graves.
STOT SE 3; Peut irriter les voies respiratoires.

Activateur

Skin Irrit. 2; Provoque une irritation cutanée.
Skin Sens. 1; Peut provoquer une allergie cutanée.
Eye Irrit. 2; Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3; Peut irriter les voies respiratoires.
Aquatic Chronic 2; Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

CB420E Acrylic Adhesive

2.2 Éléments d'étiquetage Désignation Commerciale

Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)
CB420EE Acrylic Adhesive.

Adhésif

Contient
Pictogramme(s) de Danger

méthacrylate de méthyle, acide méthacrylique.



GHS02

GHS05

GHS07

Mention(s) d'Avertissement
Mention(s) de Danger

Danger.
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
P260: Ne pas respirer les vapeurs.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Conseil(s) de Prudence

Activateur

Contient
Pictogramme(s) de Danger

Produit de réaction de l'épichlorhydrine et du bisphénol A.



GHS07

GHS09

Mention(s) d'Avertissement
Mention(s) de Danger
Conseil(s) de Prudence

Attention.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
P261: Éviter de respirer vapeurs.
P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

CB420E Acrylic Adhesive

P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

2.3 Autres dangers

Aucun.

2.4 Autres informations

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le chapitre 16.

3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Classification CE N° 1272/2008

Adhésif

Composants Dangereux	%W/W	N° CAS	N° CE	N° D'Enregistrement d'REACH	Pictogramme(s) de Danger et Mention(s) de Danger
méthacrylate de méthyle	30-60	80-62-6	201-297-1	01-2119452498-28-0000	GHS02, Flam. Liq. 2; H225, GHS07, Skin Irrit. 2; H315, Skin Sens. 1; H317, STOT SE 3; H335
acide méthacrylique	5-10	79-41-4	201-204-4	01-2119463884-26-0000	GHS05, Skin Corr. 1A; H314, Eye Dam. 1; H318, GHS07, Acute Tox. 4; H302, H312, STOT SE 3; H335

Activateur

Composants Dangereux	%W/W	N° CAS	N° CE	N° D'Enregistrement d'REACH	Pictogramme(s) de Danger et Mention(s) de Danger
Produit de réaction de l'épichlorhydrine et du bisphénol A	10-30	25085-99-8	Aucun attribué	Aucun attribué	GHS07, Skin Irrit. 2; H315, Skin Sens. 1; H317, Eye Irrit. 2; H319 GHS09, Aquatic Chronic 2; H411
peroxyde de dibenzoyl	10-30	94-36-0	202-327-6	01-2119511472-50-0000	GHS02, Org. Perox. B; H241, GHS07, Eye Irrit. 2; H319, Skin Sens. 1; H317
Polymère de méthacrylate de méthyle avec 1,3-butadiène et styrène	10-30	25053-09-2	Aucun attribué	Aucun attribué	GHS07, Skin Irrit. 2; H315, Eye Irrit. 2; H319, STOT SE 3; H335

3.3 Autres informations

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le chapitre 16.

CB420E Acrylic Adhesive

4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Contact avec la Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés

En cas d'incendie: Utiliser eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou CO₂ pour l'extinction.

Moyens d'Extinction Inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer considérablement vers une source d'allumage et produire un retour de flamme. Se décompose en cas d'incendie en dégageant des gaz toxiques: Oxydes de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Si cette action ne présente aucun danger, éloigner les conteneurs de la zone d'incendie, sinon exposés au feu, ils risquent d'éclater. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu.

CB420E Acrylic Adhesive

6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | |
|---|---|
| <p>6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</p> | Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver soigneusement les mains après manipulation. |
| <p>6.2 Précautions pour la protection de l'environnement</p> | Éviter le rejet dans l'environnement. |
| <p>6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</p> | Couvrir les déversements avec un matériau absorbant inerte. Recueillir le produit répandu. Transférer dans un conteneur pour élimination. |
| <p>6.4 Référence à d'autres sections</p> | Consulter Aussi les Section: 8, 13 |

7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | |
|--|--|
| <p>7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</p> | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
| <p>7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités</p> <p>Température de stockage</p> <p>Temps limite de stockage</p> <p>Matières incompatibles</p> | <p>Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.</p> <p>Ambiante.</p> <p>Activateur: 0 – 40°C</p> <p>Stable dans les conditions normales.</p> <p>Agents oxydants forts, Fortement acide, Fortement alcalin, Agent réductible fort.</p> |
| <p>7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</p> | Adhésif acrylique à deux composants. |

8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Paramètres de contrôle**
- 8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail**

Adhésif

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m ³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m ³)	Remarque
méthacrylate de méthyle	80-62-6	50	208	100	410	

CB420E Acrylic Adhesive

Activateur

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m ³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m ³)	Remarque
Aucun attribué						

Source: Décret n° 2012-746 du 9 mai 2012 fixant des valeurs limites d'exposition professionnelle contraignantes pour certains agents chimiques

8.1.2	Valeur limite biologique		Non fixé.
8.1.3	PNECs et DNELs		Non fixé.
8.2	Contrôles de l'exposition		
8.2.1	Contrôles techniques appropriés		Pratiquer une ventilation adéquate. Recommander un appareil d'aspiration local.
8.2.2	Équipement personnel de protection		
	Protection des yeux/du visage		Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide.
	Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)		Utiliser: Gants en plastique ou en caoutchouc, Gants imperméables (EN 374).
	Protection respiratoire		Porter un appareil respiratoire approprié si une exposition à des niveaux supérieurs à la valeur limite d'exposition sur le lieu de travail est probable.
8.2.3	Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement		Dangers thermiques Non applicable. Éviter le rejet dans l'environnement.

9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1	Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	Adhésif	Activateur
	Aspect	Pâteux.	Liquide visqueux.
	Couleur	Blanc/Blanc cassé.	Bleu/Blanc cassé.
	Odeur	Légère Piquante.	Légère Odeur.
	Seuil olfactif	Non fixé.	Non fixé.
	pH	6 – 7 (Concentré @ 20°C)	Non disponible.
	Point de fusion/point de congélation	-47.7°C	Non disponible.
	Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	101°C	Non disponible.
	Point d'éclair	10°C	Non disponible.
	Taux d'évaporation (Butyl acétate = 1)	3	Non disponible.
	Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.	Non applicable.
	Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	1.7 – 12.5	Non disponible.
	Pression de vapeur	Non disponible.	Non disponible.
	Densité de vapeur	Non disponible.	Non disponible.
	Densité relative	0.96 @ 25°C	1.0 – 1.25
	Solubilité (Eau)	Légèrement soluble.	Légèrement soluble.
	Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible.	Non disponible.
	Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.	Non disponible.



CB420E Acrylic Adhesive

Température de décomposition	Non disponible.	Non disponible.
Viscosité	1000 – 1250 P @ 25°C	Non disponible.
Propriétés explosives	Non Explosif.	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.	Non oxydant.
9.2 Autres informations	Aucun.	
VOC Contenu		< 50 g/l

10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu.
10.4 Conditions à éviter	Chaleur et lumière solaire directe.
10.5 Matières incompatibles	Agents oxydants forts, Fortement acide, Fortement alcalin, Agent réductible fort.
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Aucuns produits de décomposition connus.

11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques	
Toxicité aiguë	Faible toxicité aiguë.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque de graves brûlures de la peau. Pas de données.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Pas de données.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée. Pas de données.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
Cancérogénicité	Aucune preuve d'action cancérogène.
Toxicité pour la reproduction	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Peut irriter les voies respiratoires. Pas de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non attribué.
Danger par aspiration	Non classé.
11.2 Autres informations	Aucun.

12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
12.2 Persistance et dégradabilité	Une partie des composants sont biodégradables. méthacrylate de méthyle: Demande Biologique en Oxygène (DBO (BOD) sur 5 jours): 0.14 – 0.9 g/g
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation.
12.4 Mobilité dans le sol	Pratiquement insoluble. Le produit devrait être peu mobile dans le sol.
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6 Autres effets néfastes	Non attribué.

13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets	Éliminer le contenu/récipient dans: Décharge appropriée.
13.2 Autres informations	L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.
Code de déchets	08 04 09 (Adhésif).

CB420E Acrylic Adhesive

14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1	Numéro ONU ADR/RID/IMDG/ICAO	ONU 1133
14.2	Nom d'expédition des Nations unies ADR/RID/IMDG/ICAO/ADN	ADHÉSIFS.
14.3	Classe(s) de danger pour le transport ADR/RID/IMDG/ICAO	3
14.4	Groupe d'emballage ADR/RID/IMDG/ICAO	II
14.5	Dangers pour l'environnement	Non classé comme Polluant Marin.
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur EmS Le Code d'Action en cas d'urgence Numéro d'identification du Danger code de restrictions en tunnel	F-E, S-D •3YE 33 D/E
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
14.8	Autres informations	Aucun.

15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1	Règlements de l'UE Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation Erityistä huolta aiheuttavien aineiden ehdokasluettelo REACH: LIITE XIV Iuvanvaraisten aineiden luettelo REACH: Annexe XVII Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux Säännöllisesti päivitettävä yhteisön toimintasuunnitelma (CoRAP)	Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés. Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés. Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés. Adhésif: Listé méthacrylate de méthyle (N° CAS: 80-62-6), Activateur: Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés.
15.1.2	Règlements nationaux Wassergefährdungsklasse (Allemagne)	Classe de danger pour l'eau 1 (peu dangereux pour l'environnement aquatique).
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Non applicable.

16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Les sections suivantes contiennent des informations nouvelles ou remises à jour: 1-16.

LÉGENDE

VME	Valeur Moyenne d'Exposition (8 heures)
VLE	Valeur Limite d'Exposition (15 min)
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable



CB420E Acrylic Adhesive

ADR	Accord européen en relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route (Européen relatif au Transport International de Marchandises Dangereuses par Route)
RID	Règlement Concernant le Transport International Ferroviaire des Marchandises Dangereuses
IMDG	Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
ICAO	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
ADN	Accord européen en relative au transport international des marchandises Dangereuses par voies de Navigation interieures (Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par Voies de Navigation Intérieures)
Flam. Liq. 2	Liquide inflammables Catégorie 2
Org. Perox. B	Peroxyde organiques Catégorie B
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë Catégorie 4
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1A
Skin Irrit. 2	Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation respiratoire ou cutanée Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un. Catégorie 3
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour l'environnement aquatique – Chronique Catégorie 2

Mention(s) de Danger et Conseil(s) de Prudence

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact avec la peau.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou CO ₂ pour l'extinction.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans: Décharge appropriée.

CB420E Acrylic Adhesive**Pictogramme(s) de Danger**

GHS02



GHS05



GHS07



GHS09

**Dégagements de responsabilité**

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Non applicable.